

Atelier d'écriture scénaristique (fiction, documentaire, court-métrage, série télé)

Titulaires

Laurent DENIS (Coordonnateur) et Anne LEVY-MORELLE

Mnémonique du cours

CINE-B445

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Cette unité d'enseignement est composée de quatre parties dispensées par quatre enseignants et démarre au 1er quadrimestre pour se poursuivre sur l'ensemble de l'année.

1) PARTIE FRED CASTADOT

Cours/atelier axé sur l'écriture de synopsis et de documents courts. Ce cours aborde la logique de GENRE au regard du THE#ME. Il s'agit indirectement de développer une réflexion sur le fond et la forme. Ce cours aborde aussi des aspects purement méthodologiques.

2) PARTIE ANNE LEVY-MORELLE

Brève introduction théorique au cinéma du réel dans ses différences et points communs avec d'une part le cinéma de fiction, d'autre part les pratiques journalistiques.

Ensuite, les étudiant.e.s sont invités à réaliser un exercice filmé "no budget".

Peu importe la qualité technique: l'exercice est l'occasion d'expérimenter les notions de POINT DE VUE et de DISPOSITIFS.

Une rencontre avec un.e cinéaste documentariste invité sera organisée dans la mesure du possible. Nous y décortiquerons un ou deux de ses films depuis la naissance du désir jusqu'à la diffusion du film terminé.

3) PARTIE LAURENT DENIS

On abordera d'une part les différentes positions dramaturgiques à disposition du scénariste : le mystère, la surprise et le suspense. Qu'est-ce que le suspense ? En quoi est-ce un des outils dramaturgiques les plus efficaces ? Comment se servir de l'ironie dramatique ?

Et d'autre part, la présentation professionnelle d'un scénario de fiction

4) PARTIE JEREMI SZANIAWSKI

Cette partie se concentre sur le format et la narration court métrage.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

1) PARTIE FRED CASTADOT

Découvrir comment élaborer un projet d'écriture cinématographique de fiction.

2) PARTIE ANNE LEVY-MORELLE

Développer la culture et la compréhension des enjeux spécifiques du cinéma du réel et sa situation hybride dans l'ensemble du paysage cinématographique

3) PARTIE LAURENT DENIS

Apprendre à présenter professionnellement une continuité dialoguée

Comprendre les différents outils dramaturgiques à disposition du scénariste et apprendre à gérer le suspense

4) PARTIE JEREMI SZANIAWSKI

Les objectifs de cette partie sont la rédaction d'un court métrage de fiction se déroulant dans l'ordre chronologique et déployant une dramaturgie claire et simple: un/e protagoniste poursuit un but et rencontre dans son parcours des embûches à la fois externes (obstacles, circonstances impliquant d'autres personnages, etc.) et internes (d'ordre psychologique, philosophique, etc.). Chaque étudiant/e doit livrer un synopsis de court-métrage, qui se verra commenté et qui devra ensuite être développé en scénario de court-métrage complet, dont au moins deux moutures devront être rédigées et remises au professeur.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

PARTIE ANNE LEVY-MORELLE

Une filmographie est disponible et il est vivement conseillé d'avoir déjà vu au moins 5 films y figurant avant le début du cours. (Le volume d'heures de cours ne permet pas de programmer suffisamment de films pour donner aux étudiant.e.s la base d'une culture documentaire : il faut se montrer autonome et responsable).

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

1) PARTIE FRED CASTADOT

Dans le cadre de cet atelier, chaque étudiant devra écrire un synopsis d'un long métrage ainsi qu'un document court de présentation de son projet comprenant une autoévaluation de son concept

2) PARTIE ANNE LEVY-MORELLE

Voir "contenu du cours"

3) PARTIE LAURENT DENIS

Une partie théorique qui sera complétée par un atelier d'écriture autour de l'écriture d'une scène recourant au suspense

4) PARTIE JEREMI SZANIAWSKI

L'atelier commence par un exposé de type magistral au cours duquel des principes de dramaturgie sont expliqués, et des court-métrages regardés et analysés avec le concours des étudiant/es. Les séances suivantes consistent en un partage du travail avec le groupe, discussion et réflexion sur la meilleure manière de raconter le récit et de faire passer non-seulement la trame et les émotions, mais aussi les idées sous-jacentes au projet.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Télécharger la liste Filmographie [[id-fichier]78221;[/id-fichier]]

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Méthode(s) d'évaluation

Travail personnel et Travail pratique

Méthode(s) d'évaluation (complément)

PARTIE LAURENT DENIS

L'évaluation se fait sur le travail pratique

PARTIE JEREMI SZANIAWSKI

Chacun/e des étudiant/es est évalué/e sur base de sa participation active aux ateliers, sur la remise des différents travaux endéans les délais impartis, sur le respect des consignes du travail, sur le progrès effectué entre la première mouture et le travail final, et sur la qualité de ce dernier.

PARTIE ANNE LEVY-MORELLE

L'atelier ne peut pas être suivi à distance ni « in absentia ».

L'évaluation se fait uniquement sur base du travail pratique : réalisation d'un mini-film de 3 à 5 minutes avec son téléphone portable selon un cahier de charges bien précis ;

Les étapes de ce travail sont à effectuer au fur et à mesure du déroulement des séances ;

La présence à chaque séance est obligatoire sauf raison valable (et annoncée à l'avance) et les stades successifs de l'avancement font partie de l'évaluation (cette partie étant non-représentable) ;

Un retour individuel est fourni par mail (dans la mesure du possible) si le retour n'est pas fait lors du cours (il est impossible de donner un retour à chaque étudiant.e lors des séances de cours, mais les retours faits sont conçus pour être éclairants pour tous.te.s) ;

L'atelier se termine par une projection (en 2, voire 3 séances) des mini-films réalisés en présence de tous.te.s (ce sont des séances « examen ») ;

Sans présenter le mini-film à l'issue de l'atelier, le cours est considéré comme « non présenté » par l'étudiant.e ;

Si l'étudiant.e ne présente pas son travail complet selon le cahier de charge lors de la clôture de l'atelier, il/elle peut le présenter en 2ème session à condition d'avoir réalisé au moins 2/3 des étapes lors des séances de cours ;

Cette 2ème session ne permet pas de bénéficier de la projection de fin d'atelier, mais uniquement d'un retour prof succinct.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Chaque partie distincte du cours devra être réussie selon le principe de la note absorbante.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-ARTS | **Master en arts du spectacle** | finalité Cinéma et Arts du spectacle/bloc 1 et MA-LROMA | **Master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale** | finalité Ecritures et littératures/bloc 2